

AVIS D'APPEL DES COTISATIONS

COTISATIONS DE L'ANNÉE 2024

N° de dossier
9140402

MME COSTAILLE STEPHANIE
17 BOULEVARD PASTEUR
46100 FIGEAC

RÉGIME DE BASE PROVISIONNEL

► Tranche 1	REVENUS PLAFONNES 46 368,00 X 8,23%		3 816,00 €
► Tranche 2	REVENUS 2023 51 023,00 X 1,87%		954,00 €

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE

► Cotisation forfaitaire		8,60 points	2 176,00 €
► Cotisation proportionnelle	25 777,00 X 3,00%	2 84 points	772,00 €
► Cotisation proportionnelle	REVENUS CONVENTIONNES 2022 33 396,00 X 0,40% X 40%	24,500 points	219,00 €
		5,0 points	53,00 €

RÉGIME INVALIDITÉ DÉCÈS

TOTAL DES COTISATIONS 2024

1 022,00 €
9 012,00 €

RÉGULARISATION DU RÉGIME DE BASE 2023

► Tranche 1	REVENUS PLAFONNES 43 992,00 X 8,23%	525,0 points	3 621,00 €
► Tranche 2	REVENUS 2023 51 023,00 X 1,87%	128 points	954,00 €

TOTAL de la cotisation définitive du Régime de base

À déduire : cotisation provisionnelle du Régime de base appelée en 2023

TOTAL DE LA RÉGULARISATION DU REGIME DE BASE 2023

4 575,00 €
4 870,00 €

TOTAL GÉNÉRAL DES COTISATIONS DUES

À VOTRE COMPTE (déjà réglé)

-295,00 €
8 717,00 €

SOLDE À RÉGLER SUR L'ANNEE 2024

4 073,00 €
4 644,00 €

4 644,00 EUROS A RÉGLER PAR PAIEMENT EN LIGNE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024 SANS NOUVEL AVIS DE NOTRE PART.

PAIEMENT EN LIGNE
MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE, DE VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE ET SUIVEZ LES ÉTAPES.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À TÉLÉCHARGER ET CONSULTER LE PAS-A-PAS SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE JE RÉGLE MES COTISATIONS (ACCUEIL/JE SUIS EN ACTIVITÉ/MES COTISATIONS/JE RÉGLE MES COTISATIONS)

TSVP ⇨